

# SPORTS

sport.union@sonapresse.com

## Lutte antidopage : Franck Nguema en Pologne

Prosper Sax NZE BEKALE  
Libreville/Gabon

Le ministre des Sports, Franck Nguema, accompagné de Joannick Ngomo Obiang, directeur général de l'Office de développement du sport et de la culture (ONDSC), participe, depuis hier, à la 5e Conférence mondiale sur le dopage qui tient ses assises du 5 au 7 novembre 2019 à Katowice en Pologne. Et à laquelle participent 1600 délégués venant des pays membres.

Organisée par l'Agence mondiale antidopage (AMA), cette réunion traitera de plusieurs sujets. Notamment les ver-

l'AMA rêve d'un sport propre et met tout en œuvre pour nettoyer le sport du dopage qui met en danger l'intégrité physique des athlètes

sions révisées du Code mondial antidopage et de plusieurs standards internationaux et gestion des résultats. En effet, l'AMA rêve d'un sport propre et met tout en œuvre pour nettoyer le sport du dopage qui met en danger l'intégrité physique des athlètes. Autre moment-clé de la conférence, l'élection

d'un nouveau président de l'AMA. Le candidat du pays hôte, Wiltold Banka, ministre polonais des Sports et ancien sportif de haut niveau, est bien placé pour occuper le poste en janvier 2020. Pour rappel, l'AMA a été créée le 10 novembre 1999 après le scandale sportif de dopage dans le cyclisme. C'était en 1998 avec l'affaire Festina.



Le ministre des Sports Franck Nguéma représente le Gabon en Pologne à la Conférence mondiale antidopage.

### DROIT AU BUT — PAR J. NGOM'ANGO

## L'incroyable gâchis !

C'EST dans quelques jours que les Panthères du Gabon vont entrer en campagne pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (Can) de 2021 au Cameroun. Et la question qui taraude les esprits en ce moment est celle de savoir dans quel stade va jouer notre équipe fanion. On parle de Franceville, dont le stade, à ce qu'il semble, présente un aspect assez correct. C'est donc finalement un pis-aller qui s'offre à nous comme solution. Nous n'avons pas le choix ! Il faut reconnaître que cette situation nous renvoie une réalité crue : les stades construits à coups de milliards, il y a seulement sept ans, ne sont plus opérationnels. Quel dommage ! Le stade de l'Amitié d'Akanda, ce joyau qui faisait notre fierté, ressemble aujourd'hui à une cité fantôme ; à Port-Gentil, ce n'est pas tellement la joie au Stade Essonghe. Il y a pire. Le stade d'Engong, une autre belle enceinte contruite à Oyem, mais dans la jungle, est abandonné à son triste sort : il est envahi par les hautes herbes. Et si on ajoute à cela, l'interminable chantier de l'Omnisports président Bongo, on comprend d'autant mieux l'ampleur du désastre. Nos stades tombent en ruine sous nos yeux, au point qu'on est réduit à chercher un espace convenable, en tout cas correct pour accueillir les étrangers et faire disputer les matches de haut niveau à notre équipe nationale. Quel gâchis ! Et dire que nous croyions que la question des stades de football était déjà réglée. Malheureusement, nous sommes condamnés à faire un travail à la Sisyphe. Autant dire une malédiction.



### AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Date de lancement	06/11/ 2019
Appel à manifestation d'intérêt	06/AMI/GEF/ANPN/GeFaCHE/SC/2019
Nom du projet	Projet de gestion de la faune et des conflits homme éléphant
Source de financement	GEF/BIRD – DON N°GEFTF0A3107 - ID P157249 – GABON

#### 1. OBJET

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) du Gabon se propose d'arrêter une liste restreinte de prestataires qualifiés, qui seront appelés à soumissionner, pour réaliser des notices d'impact environnementale et sociale (NIES) qui seront un outil de gestion environnementale et sociale mis à la disposition du projet et de l'entreprise des travaux.

La mission du Consultant consistera :

- A. / A l'élaboration des Notices d'impact environnemental et social en vue de la réalisation des travaux suivants :
  - La construction d'une antenne de surveillance à Doussala, dans la province de la Ngounié (à la frontière Gabon/Congo);
  - La réhabilitation d'une ancienne piste forestière de 150 kilomètres allant de Sindara au Camp Oghobi, dans le Département de Tsamba Maghotsi, dans la province de la Ngounié (pour le compte du parc National de Waka) ;
  - La construction de deux (02) forages hydrauliques dans les villages de Nyoye 1 et Evouta, dans le Département de Tsamba Maghotsi, dans la province de la Ngounié (pour le compte du parc National de Waka).
- B. / Au contrôle environnemental et social desdits travaux réalisés.

#### 2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte, à égalité de conditions aux cabinets et bureaux d'études qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité définies à l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

#### 3. PROFIL DU BUREAU D'ETUDES

Le bureau d'études (BE) devra être composé de spécialiste des sciences environnementales, de niveau minimum BAC+5, doté d'une expérience avérée dans les prestations d'évaluations environnementales et sociales, de préparation de document de notice d'impact et plan de gestion environnementale et sociale (PGES) aux standards de la Banque Mondiale. Les références sont obligatoires, au moins trois (03) à indiquer.

Le BE justifiera d'une expérience dans :

- la réalisation d'au moins deux (02) études d'impact sur l'environnement portant dans le domaine des infrastructures ou BTP et également des projets hydrauliques ;
- la conduite d'au moins une évaluation environnementale au Gabon ;
- la connaissance des risques environnementaux liés aux projets de construction ou de forages hydrauliques ;
- la participation au suivi et la surveillance de travaux d'infrastructure (route, pont, bâtiment etc.) sera considéré comme un atout.

#### 4. CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier de manifestation d'intérêt, rédigé en français, comprendra les pièces suivantes :

- La lettre d'intention,
- La déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale
- L'expérience du cabinet/bureau d'études,
- La disponibilité des moyens matériels et humains pouvant être mis à disposition (les CV ne sont pas demandés).

#### 5. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt, rédigées en langue française doivent être déposées en version papier en un exemplaire original et quatre copies au plus tard le 28/11/2019 à 10 heures à l'adresse suivante:

Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN),  
Secrétariat Exécutif, Service Passation des Marchés,  
1er étage, porte 107.  
BP : 20 379 Libreville, Résidence Royale, Bâtiment B,  
quartier Kalikak  
Téléphone : 07 57 43 10  
Adresse électronique : [inously@parcsgabon.ga](mailto:inously@parcsgabon.ga)

Les plis seront ouverts en présence des représentants des candidats qui le souhaitent à la même date à 10 heures 30 minutes dans les locaux de l'ANPN.

Le Secrétaire Exécutif de l'ANPN  
Dr Vivien JJ OKOUYI OKOUYI N.W